



Mise à jour nov. 2023

Initiation à la prévention des risques psychosociaux (RPS)

Durée 2 jours (14 heures)

« Délai d'accès maximum 1 mois »

18 nov.-19 nov.
09 sept.-10 sept.
27 juin-28 juin

Nantes / Rennes : 1240 € HT

Brest / Le Mans : 1240 € HT

Certification : NON

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Identifier les risques psychosociaux (RPS) comme un risque professionnel
- Acquérir des connaissances sur la notion de RPS, différencier les familles de RPS
- Lister les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets
- Comprendre les liens entre le travail, les RPS et leurs effets sur la santé et l'entreprise
- Connaître le cadre réglementaire de la prévention applicable aux RPS
- Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention des RPS

PARTICIPANTS

- Être volontaire
- Personnes amenées à travailler sur les problématiques RPS : CHSCT, infirmière d'entreprise, responsable sécurité, préventeur, représentants du personnel, RH, directeurs, managers,...

PRE-REQUIS

- Pas de prérequis spécifique
- Il est conseillé d'avoir un intérêt à la prévention des RPS

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support de cours.

MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles,
- Sanction finale : Certificat de réalisation, certification éligible au RS selon l'obtention du résultat par le stagiaire

MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur d'un tableau blanc et de paperboard. Nous préconisons 8 personnes maximum par action de formation en présentiel

MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES EN CAS DE FORMATION DISTANCIELLE

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom etc... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- suivez une formation uniquement synchrone en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. Nous préconisons 4 personnes maximum par action de formation en classe à distance

ORGANISATION

- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Programme de formation

Introduction (01h45)

- Présentation de la formation, des participants.
- Vérification des conditions préalables : pas de lien hiérarchique dans le groupe, volontariat
- Accord sur le principe de confidentialité des échanges et protection de la parole

Risques psychosociaux (01h15)

- Définition
- Les différentes catégories de RPS selon les caractéristiques de leurs effets
- Différents effets
- Conséquences sur la santé
- Analyse de cas de situation de travail

Les facteurs présents dans les situations de travail

reconnus comme causes de RPS (02h15)

- Liens entre situation de travail et RPS
- Présentation du modèle de l'INRS
- Autre, modèle des RPS : le modèle des tensions de l'ANACT
- Les enjeux sociaux et sociétaux

Identifier les RPS comme risque professionnel (01h45)

- Rappel des obligations
- Références à la loi
- Risque professionnel : de quoi parle-t-on ?

Les conditions pour bien réussir la prévention des risques

(02h15)

- Privilégier une démarche globale
- S'appuyer sur une démarche participative avec le rôle de chacun
- Evaluer avec les unités de travail
- Repérer les différentes actions de prévention : primaire - secondaire - tertiaire

Les 6 phases d'un plan de prévention (03h30)

- Préparer avec élaboration d'un diagnostic
- Evaluer les risques
- Rédiger le document unique
- Construire un plan d'actions
- Mettre en œuvre le plan d'actions
- Suivre le plan d'actions

Les ressources externes (01h15)

- Les différents contacts
- Les types d'aides et de conseils

Les raisons pour entamer une politique de prévention (00h30)

Etudes de cas (00h30)

Bilan, évaluation et synthèse de la formation (00h30)

Observations : cette formation sera centrée sur les

échanges autour des activités de travail en évitant l'analyse psychologique de cas individuel. Le succès de cette formation tient en la participation active et volontaire des participants et au res (00h00)